

Bienvenue !



Livret d'accueil



AFABAT, organisme de formation certifié



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION





SOMMAIRE

<i>Présentation de l'AFABAT</i>	3
<i>Notre politique qualité</i>	3
<i>Nos implantations</i>	4
<i>Bon à savoir avant votre formation</i>	4
<i>Vos espaces de formation dans la Loire : adresses et accès</i>	5
<i>Services à proximité</i>	7
<i>La gestion de votre dossier</i>	7

Vous venez de vous inscrire à une formation proposée par l'AFABAT et nous vous en remercions ! Ce livret d'accueil fait partie intégrante de l'ensemble des documents et d'informations qui vous sont communiqués aux différentes étapes de votre parcours de formation avec notre organisme :

AVANT LA FORMATION

- ▶ bulletin d'inscription et/ou convention de formation,
- ▶ programme détaillé mentionnant les objectifs et les moyens mis en œuvre,
- ▶ méthode d'évaluation des connaissances et niveau de sanction du stage,
- ▶ niveau de connaissances préalables requis et questionnaire d'autopositionnement permettant de vous situer par rapport à la formation envisagée,
- ▶ modalités pratiques du stage : formateur, lieu, horaires et conditions matérielles,
- ▶ convocation,

PENDANT LA FORMATION

- ▶ support (écrit ou en format dématérialisé),
- ▶ feuille d'émargement à signer sur place (ou feuille d'assiduité pour les modules à distance),
- ▶ questionnaire d'évaluation de la formation et de satisfaction,

APRES LA FORMATION

- ▶ attestation individuelle de formation,
- ▶ questionnaire d'évaluation à froid permettant de mesurer dans la durée les bénéfices de l'action de formation réalisée,
- ▶ facture acquittée.

Sur notre site internet www.afabat.fr, vous pouvez également consulter :

- ✓ [le règlement intérieur applicable aux stagiaires](#)
- ✓ [le registre public d'accessibilité](#).

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question qui ne trouverait réponse dans les pages suivantes.

L'Equipe AFABAT





PRESENTATION DE L'AFABAT

- L'Association pour la Formation dans l'Artisanat du Bâtiment a été fondée en 1986. Son siège social est implanté à **Lyon**.
- Association loi 1901 à but non lucratif, elle est administrée depuis sa création par des **artisans** du bâtiment ou conjoints d'artisans.
- Sa déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 83 63 00949 63 auprès du Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).
- L'AFABAT forme exclusivement les **chefs d'entreprises, salariés et conjoints** collaborateurs des entreprises du **bâtiment, des travaux publics et du paysage**, dans les domaines suivants :
 - ✓ les techniques métiers tous corps d'état et spécifiques à chaque métier ;
 - ✓ le développement durable, notamment les formations préparant aux qualifications **RGE** ;
 - ✓ la prévention et la sécurité ;
 - ✓ les activités tertiaires (management, commercial, informatique, ressources humaines...)
 - ✓ la préparation aux diplômes universitaires tels que : DUGAJEB, DU Patrimoine ;
 - ✓ la préparation à la fonction de gestionnaire ou responsable de d'entreprise artisanale (formations diplômantes préparant aux titres **GEAB** - Niveau Bac et **REAB** - Niveau Bac+2).
- Elle compte un effectif d'environ **150 formateurs** experts ayant formé en 2018 plus de **4.600** stagiaires pour **100.000** heures-stagiaires dispensées.
- Son rayon d'action s'étend aux régions **Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne**.
- L'AFABAT est membre de l'**Union des ARFAB**, dont les activités couvrent 80 départements.



NOTRE POLITIQUE QUALITE

Accroître notre professionnalisme et la satisfaction de nos clients est notre priorité. Depuis octobre 2020, l'**AFABAT** est certifiée par l'**ISQ** selon le référentiel **QUALIOPI** pour la catégorie d'actions concourant au développement des compétences (actions de formation).

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Qu'est-ce que cela change pour vous ? La certification de notre organisme, c'est...

- ... bénéficier des meilleures **pratiques pédagogiques**,*
- ... obtenir une réponse formation adaptée à vos besoins **spécifiques**,*
- ... être **écouté** avant, pendant et après les formations,*
- ... compter sur un prestataire **reconnu** par les organismes qui **financent** votre formation,*
- ... bref, renforcer votre **confiance** et votre **satisfaction** !*



Notre différence :

*des formations conçues **par et pour** des artisans, qui se déroulent dans un esprit de **partage d'expériences** et de **convivialité**. Pour qu'au-delà de leur contenu et de la compétence des formateurs, nos formations soient aussi un moment d'**échanges** entre professionnels et de développement de **réseaux**.*

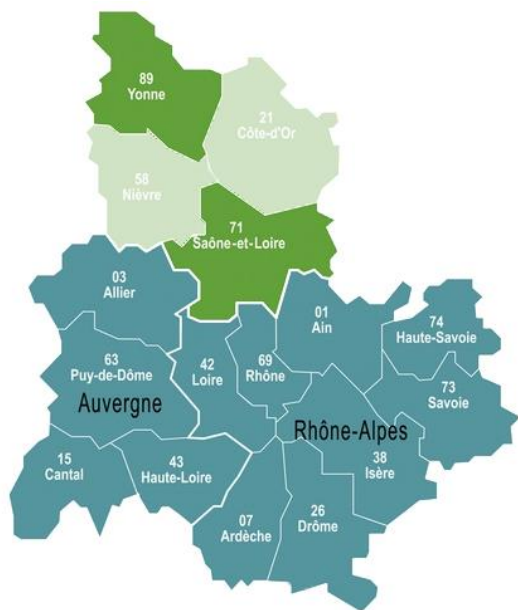




NOS IMPLANTATIONS

Notre engagement : vous former **près de chez vous** !

Nos formations vous accueillent dans de nombreuses communes sur l'ensemble des départements où l'AFABAT est présente (cf. liste ci-dessous). Cette liste est évolutive en fonction des nouvelles ouvertures de stages, aussi nous vous invitons à consulter régulièrement les thèmes et lieux des formations sur notre site internet www.afabat.fr. Nous pouvons également former dans **votre entreprise**, selon un cahier des charges élaboré avec nos équipes pédagogiques et spécifiquement adapté à vos besoins : renseignez-vous !



Dpt	Ville	Dpt	Ville
01	Viriat	43	Le Puy en Velay
03	Moulins	63	Clermont-Ferrand
07	Guilhaud Granges	69	Gleizé
15	Aurillac		Lyon
26	Romans-sur-Isère	71	Chalon sur Saône
38	Echirolles	73	Chambéry
	Bourgoin-Jallieu	74	Annecy
42	Roanne	89	Auxerre
	Saint-Etienne		

▶ Retrouvez sur www.afabat.fr les coordonnées de tous vos correspondants AFABAT en département.

▶ Toutes les implantations de notre réseau national sont sur www.jesuisprojemeforme.com



BON A SAVOIR AVANT VOTRE FORMATION



Les personnes en situation de handicap sont invitées à le préciser à l'inscription pour valider la possibilité de les accueillir sur la formation retenue, ou les orienter le cas échéant.



Les journées de formation débutent généralement à 8H30 et se terminent à 17H. Vérifiez bien les horaires qui figurent sur votre convocation.



Pour le confort et l'attention de chacun, les téléphones portables doivent être placés en mode silencieux durant les journées de formation. Merci de votre compréhension.



Les repas du midi sont généralement réservés par nos soins et pris en commun avec les autres stagiaires et le formateur. Ils sont à la charge des participants.



De courtes pauses sont aménagées durant la journée pour vous permettre, par exemple, de consulter votre messagerie ou de passer quelques appels téléphoniques.



Ne vous faites pas remplacer au pied-levé si vous ne pouvez assister à la formation ! Contactez-nous au préalable pour inscrire le cas échéant votre remplaçant.



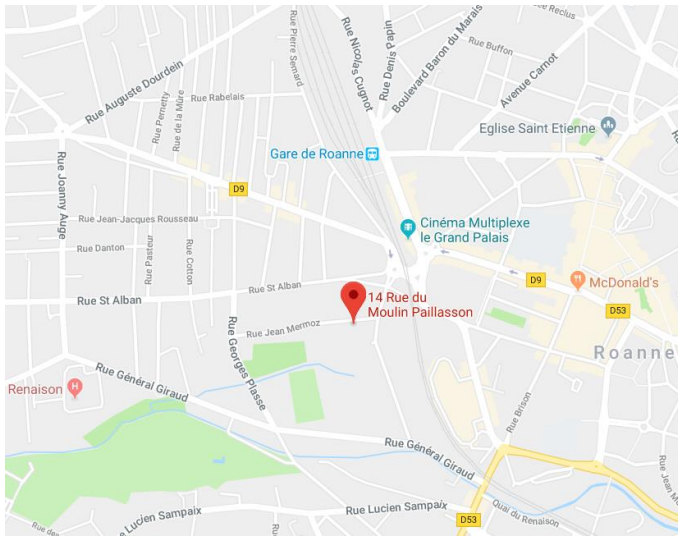
Pensez à prévenir le formateur ou l'AFABAT en cas de retard ou d'absence. Une absence non justifiée par un document officiel (certificat médical, convocation...) peut entraîner la facturation de frais de dédit formation (art. 4 convention et art. 3.2 du règlement intérieur).





VOTRE ESPACE DE FORMATION A ROANNE

AFABAT, C/O CAPEB, 14 Rue Moulin Paillasson, 42300 ROANNE



Accès :



Depuis Lyon ou St-Etienne : sur la N7 prendre la sortie « Arsenal – Riorges Aéroport - Boulevard ouest » (sortie numéro 65).



AFABAT - CAPEB (places limitées)



Gare **SNCF** de Roanne (10 mn à pied)



Entrée commune avec la CAPEB



Salle de formation



Formation pratique en salle*



Plate-forme mobile (QUALI'Pac)*



Formation pratique sur plateforme mobile*

* Installations non permanentes



VOTRE ESPACE DE FORMATION A ST-ETIENNE

AFABAT, C/O CAPEB, 13 rue Camille de Rochetaillée, 42000 SAINT-ETIENNE



Accès :



Depuis A72 : sortie n°1.3 St-Etienne Technopôle.



AFABAT - CAPEB (places limitées)



Gare St-Etienne Chateaucieux ou St-Etienne La Terrasse (20 min à pied).
Tramway Ligne T3 : Depuis la gare Châteaucieux, direction Hôpital Nord.
Depuis la Terrasse, direction Châteaucieux/Bellevue. Arrêt "Stade Geoffroy Guichard - Musée des Verts".



Entrée commune avec la CAPEB



Accueil AFABAT



Salle de formation (CIP Patrimoine)



Salle de formation (Salle Visio)



Formation pratique en salle*



Plate-forme mobile (QUALI'Pac)*















Formation pratique sur plateforme mobile*

* Installations non permanentes





SERVICES A PROXIMITE :

► Site de ROANNE	► Site de SAINT-ETIENNE
 Restauration : ○ L'Avant-Première, 1 cours de la République ☎ 04.77.60.91.11 ○ Le Bistrot, 20 Place Prom. Populle ☎ 04.77.72.28.19	 Restauration : ○ Casino Cafétéria : rue Paul et Pierre Guichard ○ Cantine qui trotte : 52 bis rue des Aciéries ☎ 04.77.73.66.74 ○ Marmite et Pétrin : 11 rue Barrouin ☎ 04.77.75.49.75
 Hôtels : ○ Campanile, 38 rue de Matel ☎ 04.77.72.72.73 ○ Ibis, 60 rue de Matel ☎ 0 892.70.09.95	 Hôtels : ○ Formule 1 : 116 rue des Aciéries ☎ 04.77.79.21.43 ○ Ibis : 35 pl Massenet ☎ 04.77.93.31.87 ○ Chaudron Vert : 23 r. Trois Glorieuses ☎ 04.77.74.23.18 ○ Ibis Budget : 21 bd G. Pompidou ☎ 08.92.68.31.65
 Pharmacie : 39 place des Promenades ☎ 04.77.71.22.77	 Pharmacie : 119 rue Bergson ☎ 04.77.74.23.38
 Médecin : Michel Seraille, 39 rue Alexandre Raphin ☎ 04.77.70.22.11	 Médecin : Catherine Herve-Nicollet, 3 rue de la Robotique ☎ 04.77.91.60.00
 Distributeur automatique de billets : Société Générale, 33 place des Promenades	 Distributeur automatique de billets : Société Générale, 2 Place du Maréchal Foch
 Police : 5 rue Raoul Follereau ☎ 04.77.44.43.00	 Police : 99 Bis cours Fauriel ☎ 04.77.43.28.28



LA GESTION DE VOTRE DOSSIER

L'AFABAT recueille à votre inscription un certain nombre d'informations pour assurer la **gestion administrative** complète de votre dossier jusqu'à sa facturation. Conformément au RGPD*, les données personnelles vous concernant sont conservées pour une durée limitée et vous pouvez à tout moment exercer les droits qui vous sont conférés par ce règlement. Notre délégué à la protection des données est à votre disposition pour toute information concernant la sécurité de vos données personnelles au 04.72.85.06.60.

* Règlement Général sur la Protection des Données.

Nous vous orientons également vers les interlocuteurs compétents lorsque vous demandez le **financement** total ou partiel de votre formation. En effet, cette question ne relève pas des prérogatives des organismes de formation, mais des organismes financeurs dont vous relevez tels que :

- Le **FAFCEA** et le **Conseil de la Formation des Chambres de Métiers** pour les chefs d'entreprises artisanales non-salariés ;
- **Constructys** pour les salariés du secteur bâtiment ;
- La **Caisse des Dépôts et Consignations** si vous financez en tout ou partie votre formation avec votre **Compte Personnel de Formation (CPF)** ;
- **Pôle Emploi** et la **Région** pour les demandeurs d'emploi.

Le service formation de votre **CAPEB** peut également vous conseiller ou vous orienter pour monter votre dossier de financement : nous vous invitons à contacter leur représentant dans votre département :

Vos interlocuteurs du service de proximité CAPEB :	Virginie LIEVRE	☎ 04 77 78 01 14 ✉ v.lievre@capeb-loire.fr
--	-----------------	---



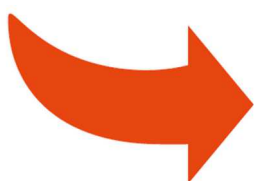


AFABAT

Formation



RETROUVEZ TOUTES VOS FORMATIONS :
PROGRAMMES, DATES, PRÉ-INSCRIPTIONS
ET LE **CONTACT AFABAT** DE VOTRE DÉPARTEMENT
SUR **WWW.AFABAT.FR !**



1. Je me connecte à www.afabat.fr
2. Je choisis ma formation
3. Je choisis ma session

Rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn

